

Covoiturage dans l'Arc jurassien : le Jura bernois va participer

La Neuveville, le 4 juillet 2014

Le Conseil du Jura bernois (CJB) s'engage pour la promotion du covoiturage dans l'Arc jurassien. Il a décidé d'associer le Jura bernois à un projet visant à encourager cette pratique chez les travailleurs frontaliers. L'objectif est de réduire la circulation et les nuisances qui lui sont associées.

Le Jura bernois rejoint, avec le Val de Travers et le Territoire de Belfort, un projet Interreg qui associait déjà les Montagnes neuchâteloises, la Vallée de Joux, le Nord-Vaudois et, côté français, une partie de la Franche-Comté. Le projet vise à faire connaître et exploiter une centrale de mise en relation de travailleurs d'un même site de production. En parallèle, des parkings-relais sont identifiés et signalisés en France voisine. Les entreprises du Jura bernois de plus de 50 collaborateurs seront contactées afin d'y organiser des animations visant à sensibiliser le public-cible, c'est-à-dire essentiellement les travailleurs frontaliers. Néanmoins, le système est également ouvert aux travailleurs résidant en Suisse.

Afin d'assurer la participation du Jura bernois, le CJB a fédéré au sein d'une collaboration inédite les associations régionales Centre-Jura et Jura-Bienne ainsi que la Chambre d'économie publique. Il s'est également engagé auprès du service bernois de l'économie – le beco – de manière à obtenir la participation financière du canton de Berne.

Le CJB avait été contacté il y a quelques mois par la Ville de Moutier qui avait suggéré d'étudier la manière d'associer le Jura bernois au projet. Un premier bilan de l'impact obtenu sera tiré dans une année environ. Le Jura bernois comptait, au 1^{er} trimestre 2014, un total de 1'448 travailleurs frontaliers.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73